

L'analyse linguistique

Nous avons retenu comme point de départ pour les développements qui suivent et qui présentent un caractère didactique structuré les œuvres de référence de Bernard Pottier, *Linguistique Générale* (1974) et *Théorie et Analyse en Linguistique* (TAL, 1992). Par ailleurs, nous construisons nos exemples à partir de la loi du 10 juillet 1989 sur l'éducation (aujourd'hui intégrée dans le code de l'éducation).

Analyse relationnelle

Schémas conceptuels et linguistiques

Selon le schéma conceptuel général de la communication, tout *message* ou *propos* consiste dans la "formulation de relations entre désignations". (Pottier 74, § 44)

Message = Form. (Dés. <Rel> Dés.)

Le contenu qui est formulé peut s'appeler le *thème*, et celui-ci s'analyse comme la relation entre une *entité* et un *comportement*. (opus cit., § 34-36)

entité <relation> comportement

soit le schème conceptuel :

X

La relation peut prendre toutes les valeurs possibles, dont les plus remarquables sont :

← endocentrique

↔ équilibrée

→ exocentrique

Le cadre syntaxique (formel) français impose pour l'énoncé une *Base* (B), correspondant à l'entité posée, dotée d'une vision d'indépendance, qui a pour centre un élément nominal, et un *Prédicat* (PR), correspondant au comportement, lié à une vision de dépendance. Il a pour centre un *complexe verbal*, un *complexe adjectival*, ou un *complexe substantival*.

"la priorité est la première"

Ou encore, avec mise en dépendance :

"l'éducation est une priorité"

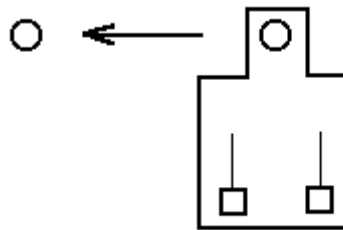
"cette priorité est nationale"

"cette priorité est également la première"

Ou encore :

"L'éducation est une priorité, qui est nationale, et est la première."

"Cette priorité est la première et nationale"



La mauvaise économie de cette structure conduit à un degré d'intégration plus élevé, par adjektivation.

D'où la formule finale :

$$SI_1 = SE_{11}(SE_{12}(SE_{13}))$$

"Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants."

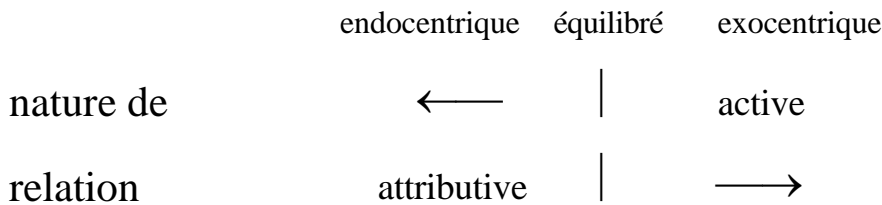
Cet énoncé appelle plusieurs observations.

1) Dans cet énoncé, la base apparente est "le service public de l'éducation". En réalité, nous sommes dans une tournure passive impersonnelle, très utilisée dans les textes normatifs, qui n'existe pas dans toutes les langues. La base réelle n'est pas exprimée. Elle pourrait être représentée par un "on" impersonnel, par le mot "collectivité", par l'expression "les autorités compétentes", mais l'on convient que cet emploi d'un terme collectif impersonnel n'apporterait aucune information supplémentaire pertinente par rapport à la tournure passive impersonnelle (sans l'agentif), qui dès lors s'avère plus concise et élégante.

D'où le schème conceptuel :



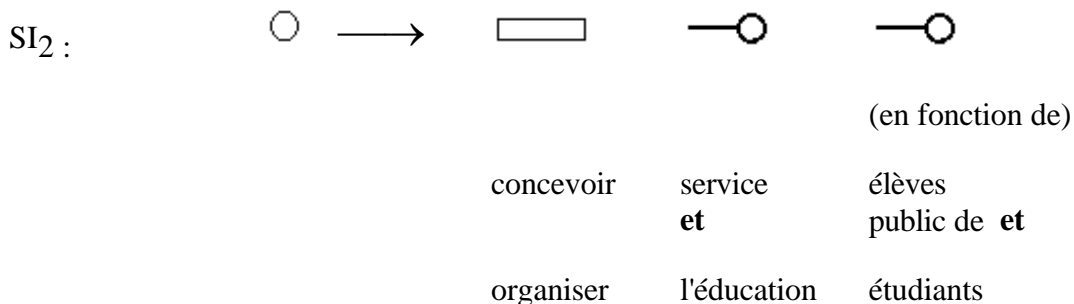
2) Par rapport au premier énoncé, celui-ci présente un type de relation *exocentrique* ou *équilibré*, soit une relation "active", par opposition au type de relation dont les valeurs vont de *endocentrique* à équilibré, et qui est dite "attributive" (opus cit., § 44-46 et 114).



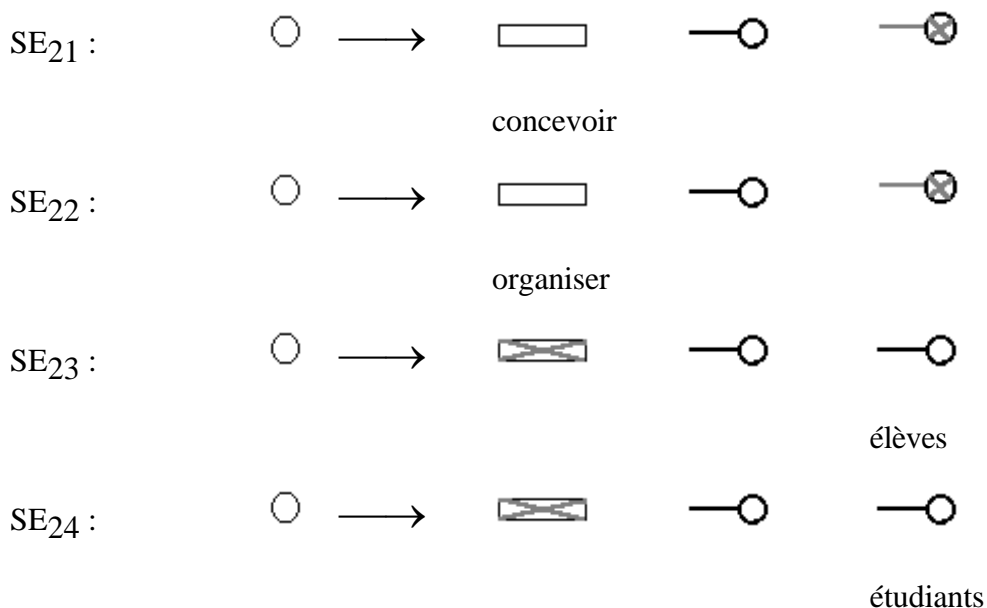
La nature de la relation détermine la diathèse, attributive ou active (cf. p. 197)

3) Nous avons un cas à trois actants : la base impersonnelle, le "service public de l'éducation", et les "élèves et étudiants". Ces trois actants, se situent sur l'*axe d'actance*, car ils sont engagés directement dans la présentation de l'évènement (cf. ci-après).

4) L'énoncé présente un cas intéressant de factorisation, phénomène qui se manifeste lorsque dans deux schèmes fondamentaux, un élément se répète. Au cas particulier



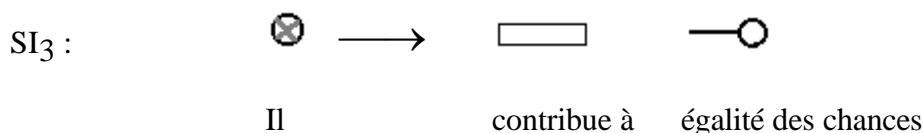
SI₂ est en fait composé de quatre schèmes d'entendement :



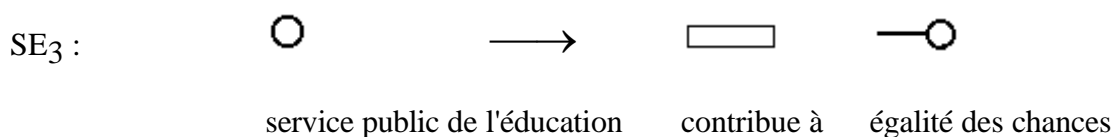
L'opération de factorisation peut s'écrire ainsi :

$$SI_2 = (SE_{21}, SE_{22}) (SE_{23}, SE_{24})$$

"Il contribue à l'égalité des chances".



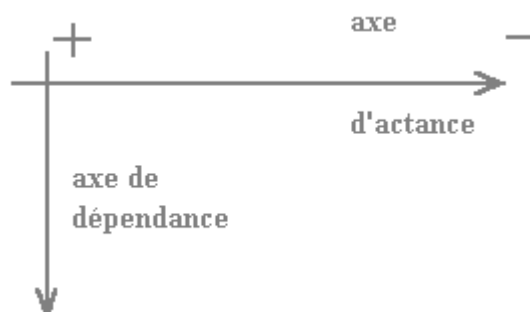
La base étant un substitut de "service public de l'éducation", le schème d'entendement est le suivant :



Modèle actanciel : la structure générale de l'énoncé

Le modèle actanciel donne la structure générale du schème intégré, dont sera dérivé au plan syntaxique l'énoncé simple (Pottier 1974, § 46 à 54).

Ce modèle repose sur la distinction entre *l'axe d'actance* qui porte les actants qui participent directement à la relation, et *l'axe de dépendance* (ou axe de sub-ordinations) qui porte les autres.



L'actance est l'axe sur lequel se situent les actants engagés directement dans la présentation de l'événement.

L'actance se divise en *actance primaire* et *actance secondaire*.

L'actance primaire concerne les actants qui sont les composants irréductibles de la relation attributive ou active.

L'actance secondaire concerne les éléments qui se situent logiquement avant ou après.

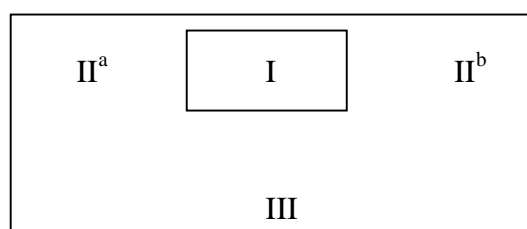
La dépendance permet de définir le repérage spatial, temporel ou notionnel de l'événement.

Actance primaire, actance secondaire avant et après, et dépendance peuvent être représentées en trois zones selon le schéma suivant :

- I : zone centrale : actance primaire

- II : zone de l'actance secondaire

- III : zone de dépendance



L'importance de cette représentation sera explicitée dans le corps de l'analyse.

Dans la zone centrale se rencontre le nominatif, l'ergatif (agissant, puissant) et l'accusatif (subissant, non puissant).

Dans la zone d'actance secondaire se manifeste les cas causal (parce que...), instrumental (avec...), agentif (par...), datif (à...), bénéfactif (pour...), final (pour...).

La zone de dépendance est celle du locatif qui se distribue dans le temps (locatif temporel), l'espace (locatif spatial), et le domaine notionnel (locatif notionnel). Cette zone comprend également le sociatif qui n'est peut-être pas aussi marginal que le dit B. Pottier ("ils sont partis en vacances avec des amis")¹.

La diathèse (opus cit., § 114-128, TAL, 1992, p. 131)

"L'éducation est la première priorité nationale."

Diathèse attributive, un actant, contenu descriptif.

"Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants."

Diathèse attributive, deux actants, l'actant principal, le "service public de l'éducation", l'actant secondaire, les "élèves et étudiants", contenu descriptif.

En présence de la tournure passive, on assiste à un transfert de diathèse. La forme active serait : « (la collectivité) conçoit et organise... », et comprendrait trois actants.

"Il contribue à l'égalité des chances."

Diathèse active.

Modules casuels (opus cit., § 131, TAL p. 126)

Les éléments liés en compétence forment les modules casuels.

Le second alinéa de l'article 1 comprend trois modules casuels :

"Concevoir qlqch. en fonction de qlq'un" ACCUSATIF. CAUSATIF.²

"Organiser qqch. en fonction de qq'un" ACC., CAU.

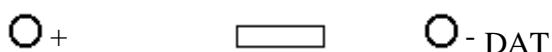


¹ D'ailleurs le sociatif semble avoir également sa place dans la zone II : "s'associer à ...", "se marier avec ...". On peut aussi se demander si la liste des cas entrant dans la zone II ne doit pas être enrichie d'un cas conditionnel introduit par des locution telles que : à condition, si, sous réserve, dans la mesure où.

² Le causatif ne rend pas compte de façon satisfaisante de la notion de contrainte qu'expriment les locutions "en fonction de...", "en vertu de...", locutions fréquentes dans les textes normatifs. Il n'y a pas de lien de cause à effet entre les élèves et étudiants d'une part et la conception et l'organisation du système éducatif d'autre part, même si cette conception et cette organisation doivent porter l'empreinte de cette préoccupation. Nous garderons cependant, au moins provisoirement, la classification utilisée par Pottier 74 § 52, nous réservant pour plus tard la possibilité d'une classification plus fine, mieux adaptée au traitement des textes normatifs.

"Contribuer à qqch."

DATIF.



La vision (opus cit., § 155 et suiv.)

La *vision* comporte trois paramètres :

- *l'orientation* selon lequel le schème est parcouru en performance :

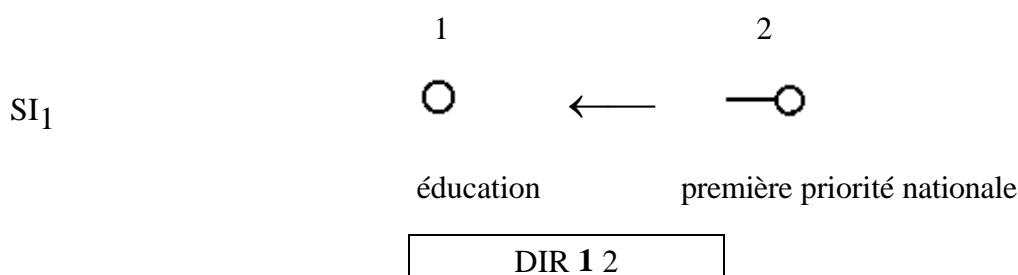
- orientation directe (DIR) , de la base vers le prédicat.

- orientation inverse (INV) du prédicat vers la base. L'orientation inverse est typique de la tournure passive.

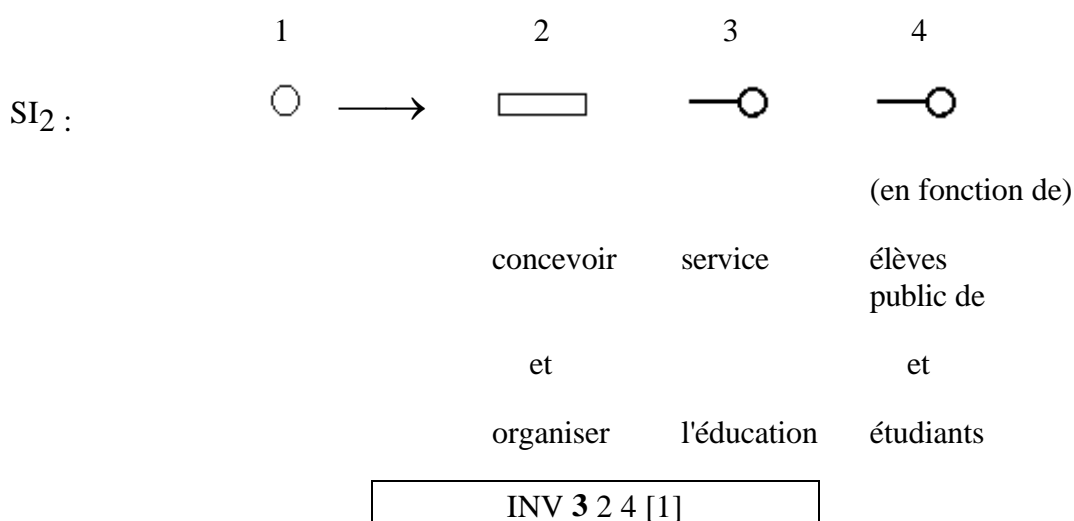
- la *visée*. C'est le point de départ choisi sur l'orientation.

- la *sélection*. C'est le nombre des éléments retenus. Un élément peut ne pas être exprimé.

"L'éducation est la première priorité nationale."



"le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants."



"Il contribue à l'égalité des chances."

